

ASBL ATOUTS CAMPS

13, Place l'Ilon

5000 NAMUR

Agréée par la Wallonie

pour la mise en place du label « Endroit de camp »



Octroi du label

Endroit de camp

Vu l'autorisation d'accueillir des mouvements de jeunesse délivrée par le Bourgmestre de Lierneux, Monsieur André Samray,

L'autorisation	N°ECP039
Est délivrée à	Monsieur Emmanuel Remy
Domicilié	Route de Baneux, 85 à 4990 Lierneux
Lui permettant	D'utiliser le label « Endroit de camp de type terrain »
Pour le terrain	« Petite Perle en Ardenne », situé 50°17'09N – 5°46'13E à 4990 Lierneux
Superficie	2.69 hectares
Capacité maximale autorisée par le label	100 personnes

La validité de ce label est conditionnée par l'observation des prescriptions du Code wallon du Tourisme ; à défaut, le label peut être retiré.

Le label est octroyé pour une durée prenant cours à dater de la présente et se terminant le 31/12/2024.

Le 16/11/2023

Amélie Collard

Secrétaire générale de l'ASBL Atouts Camps